

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 novembre 2003 à 20 h 00, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Madame Line Lecours
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Lyette Grégoire et Sylvie Huot, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Jean Boutet de la firme comptable Boutet Drolet.

À l'ouverture de la séance, monsieur le président Jean-Yves Laforest souhaite un bon mandat à l'ensemble des commissaires.

Les membres du conseil des commissaires procèdent ensuite à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

---

Président

**RÉSOLUTION 164 1103 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1103-06 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.3 Surpopulation à l'école secondaire du Rocher.
- 5.4 Rendez-vous panquébécois Mauricie – Secondaire en spectacle.
- 5.5 Suivi – École Saint-Jean-Bosco.
- 5.6 Enquête sur des rôdeurs à Shawinigan-Sud.
- 5.7 Projet de fondation de la Commission scolaire de l'Énergie.
- 5.8 Remerciements.
- 7.1 Nomination au comité consultatif E.H.D.A.A.
- 8.1 Invitation.
- 11.8 Information – Grieffs.
- 17.1 a) Terrain – École secondaire des Chutes.

QUE l'article 10.1 soit déplacé pour être considéré à l'article 2.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite le vérificateur externe, monsieur Jean Boutet, de la firme comptable Boutet Drolet, à présenter son rapport et les états financiers au 30 juin 2003. Au terme des informations fournies par monsieur Boutet, la résolution ci-après décrite est adoptée.

**RÉSOLUTION 165 1103 :** CONSIDÉRANT que les opérations financières de la Commission scolaire de l'Énergie ont été vérifiées par la firme comptable Boutet Drolet;

CONSIDÉRANT que le directeur général a soumis les états financiers 2002-2003 de la Commission scolaire de l'Énergie et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire de l'Énergie au 30 juin 2003 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1103-07.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur le président Jean-Yves Laforest souligne, eu égard à l'article 4.1 de l'ordre du jour, que les commissaires ont été informés, en comité de travail, du compte-rendu des travaux du comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires.

---

Président

Par la suite et en ce qui a trait à une demande pour une école à Clova, la direction générale soumet une recommandation à l'effet de ne pas donner suite à cette demande compte tenu du nombre insuffisant d'élèves et des difficultés à supporter l'organisation afférente. Une résolution est alors adoptée en ce sens.

Non établissement  
d'une école à  
Clova

**RÉSOLUTION 166 1103 :**

école à Clova;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée au conseil des commissaires pour l'établissement d'une

CONSIDÉRANT, par suite de l'analyse effectuée par les Services de l'enseignement aux jeunes, qu'il s'avère que le nombre d'élèves est insuffisant et ne peut permettre de supporter une organisation afférente offrant des services éducatifs de qualité en enseignement et complémentaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE qu'il ne soit pas donné suite à la demande d'établissement d'une école à Clova.

Adopté unanimement

Consécutivement et par suite des explications fournies par le directeur général, les commissaires adoptent une résolution concernant des ajustements budgétaires et une autorisation spécifique d'achat.

Autorisation pour  
achat de matériel  
et ajouts  
budgétaires

**RÉSOLUTION 167 1103 :**

suivants :

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soient autorisés l'achat et les ajouts budgétaires

- Achat de matériel – Poste budgétaire 000-51100-390 3 035,39 \$
- Ajout pour reconnaissance aux employés – Poste budgétaire 000-53500-815 5 000,00 \$
- Ajout pour publicité – Poste budgétaire 000-53500-803 3 000,00 \$

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux commissaires, des résolutions de condoléances et de félicitations sont adoptées.

Condoléances

**RÉSOLUTION 168 1103 :**

Services des ressources humaines, est récemment décédé;

CONSIDÉRANT que monsieur Honorius Rodrigue, père de monsieur Bertrand Rodrigue, directeur des

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Bertrand Rodrigue ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

Condoléances

**RÉSOLUTION 169 1103 :**  
Tuque, est récemment décédée;

CONSIDÉRANT que madame Ginette Poirier épouse de monsieur Gaston Fortin, ancien maire de Ville de La

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Gaston Fortin et à sa famille.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 170 1103 :**  
municipal à Ville de La Tuque;

CONSIDÉRANT que monsieur Denis Boulianne, commissaire, a récemment été élu à titre de conseiller

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Boulianne suite à cette élection.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 171 1103 :**  
du 30 octobre au 2 novembre 2003 à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que le Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie s'est déroulé

CONSIDÉRANT que cet événement est une initiative des quatre (4) centres de formation professionnelle de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et de la Commission scolaire de l'Énergie à laquelle sont associés le Collège Laflèche, le Collège Shawinigan et le Cégep de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que la mission du Salon vise particulièrement à favoriser une perception positive de la formation professionnelle et technique et à sensibiliser les entreprises et la population à une approche de la formation continue;

CONSIDÉRANT également que les objectifs du salon sont :

- promouvoir les programmes de formation professionnelle et technique;
- faciliter le choix des étudiants dans la poursuite de leurs études;
- faire mieux connaître les métiers non traditionnels;
- revaloriser les emplois de métiers;
- diffuser l'information sur des programmes peu connus et qui sont en demande sur le marché;
- stimuler la recherche et le développement des programmes de formation;

CONSIDÉRANT que le Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie 2003 a connu un franc succès auprès de la population et s'est avéré une grande réussite;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que des félicitations soient adressées aux organisateurs et aux intervenants du Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie pour l'excellence de l'édition 2003.

Adopté unanimement

Toujours en référence aux sujets relatifs aux commissaires, madame Nicole Bourassa fait part de discussions avec des membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Rocher concernant la surpopulation de clientèle scolaire. Madame Bourassa fut sensibilisée aux inconvénients liés à cette situation. Elle s'enquiert des échéanciers prévus pour considérer cette problématique. Monsieur le président Jean-Yves Laforest indique alors qu'un comité de travail a été formé sur l'organisation au secondaire et que le mandat de ce dernier est assez large pour inclure l'étude de cette situation. Monsieur Laforest précise que ce comité devra considérer cette situation en priorité, étant entendu que le conseil des commissaires analysera, pour fins de décision, les recommandations du comité.

Madame la commissaire Danielle Bolduc fournit après cela des renseignements concernant le rendez-vous panquébécois Mauricie – Secondaire en spectacle. Madame Bolduc souligne que les activités de cet événement se poursuivent étant donné la confirmation et la réception des subventions afférentes. De plus, suite à la subvention des Fonds Jeunesse, il fut procédé à l'embauche de deux coordonnatrices en l'occurrence madame Lyne Doucet, de Shawinigan et madame Audrey Marois, de Trois-Rivières. Deux autres emplois subventionnés par Emploi Québec seront à pourvoir. Madame Bolduc signale l'ajout au conseil d'administration de l'organisme de deux représentants du milieu socio-économique. De plus, l'organisme s'est doté d'une politique de prévention et d'intervention en matière d'agression sexuelle (certificat de bonne conduite). Finalement, un logotype a été choisi suite à un concours auprès des jeunes et ce dernier sera dévoilé ultérieurement.

Monsieur le commissaire Réal Julien s'enquiert après cela du suivi du dossier concernant l'utilisation de l'école Saint-Jean-Bosco à Grand-Mère. S'ensuivent des discussions au terme desquelles, il est entendu que l'étude de ce dossier se poursuit.

Consécutivement, madame la commissaire Line Lecours fait part d'une information reçue concernant la possibilité de rôdeurs à proximité d'écoles à Shawinigan-Sud. Il est alors expliqué la procédure appliquée dans une telle situation et il est notamment suggéré que la direction de l'école concernée soit informée.

Madame Line Lecours remet ensuite des documents d'information pouvant être utiles dans l'éventualité de la mise en place d'une fondation au niveau de la commission scolaire. Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie madame Lecours et mentionne qu'il s'agit d'un projet dont l'étude est à venir.

---

Président

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par des remerciements adressés par monsieur le commissaire Martin Lafrenière à l'ensemble des commissaires et à la direction générale pour l'accueil réservé aux nouveaux commissaires suite à l'élection générale du 16 novembre dernier.

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. La directrice de ces services, madame Maryse Demers, présente la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2003 pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire. Cette clientèle scolaire est de 11 154 élèves. Il est procédé au dépôt de ce document.

Document relatif à la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2003

**RÉSOLUTION 172 1103** : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit déposé le document 1103-08 relatif à la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2003 pour le préscolaire, primaire et secondaire.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et par suite de la recommandation du directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, les membres du conseil des commissaires nomment les représentants des organismes au sein du comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Nomination des représentants des organismes au comité consultatif E.H.D.A.A.

**RÉSOLUTION 173 1103** : CONSIDÉRANT que le comité consultatif E.H.D.A.A. est notamment composé de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, lesquels sont désignés par le conseil des commissaires après consultation de ces organismes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne les représentants suivants pour siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

- Carole Aubry, Centre des services en déficience intellectuelle;
- Christine Leblanc, C.L.S.C. de la Vallée-de-Batiscan.

Adopté unanimement

Eu égard aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière remet une invitation aux commissaires et aux directions de services pour participer à un hommage aux participants de « Ma place au soleil » qui aura lieu le 11 décembre prochain à 10 h au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice.

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs au Secrétariat général, il est successivement procédé au dépôt de documents.

---

Président

---

Secrétaire

Tableau  
comparatif de la  
clientèle scolaire  
1998-1999 / 2003-  
2004

**RÉSOLUTION 174 1103** : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit déposé le document 1103-09 concernant un tableau comparatif de la clientèle scolaire 1998-1999 / 2003-2004.

Adopté unanimement

Document relatif  
aux délégations,  
représentations et  
comités

**RÉSOLUTION 175 1103** : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit déposé le document 1103-10 relatif aux délégations, représentations et comités.

Adopté unanimement

Poursuivant, les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Ouverture de  
postes

**RÉSOLUTION 176 1103** : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2003-2004;

CONSIDÉRANT les besoins nouvellement créés au cours de la première étape du calendrier scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE l'ouverture des postes suivants :

- Un poste de technicien(ne) en travaux pratiques, poste à 12 heures/semaine à caractère cyclique au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, et ce, à compter du 7 novembre 2003;
- Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 20 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, et ce, à compter du 7 novembre 2003;
- Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Masson à Sainte-Thècle, et ce, à compter du 7 novembre 2003;
- Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, à compter du 7 novembre 2003;
- Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan, et ce, à compter du 7 novembre 2003;
- Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Centrale à La Tuque, et ce, à compter du 7 novembre 2003;
- Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Antoine-Hallé à Grand-Mère, et ce, à compter du 7 novembre 2003.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

**RÉSOLUTION 177 1103 :**

CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de postes et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Ginette Couture-Gélinas, secrétaire d'école, poste régulier temps partiel à 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Chantal Trudel, surveillante d'élèves, poste à 35 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Diane Verrette, agente de bureau classe 1, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine aux Services de l'informatique et du transport scolaire au centre administratif, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Nancy Pelletier, enseignante en mathématiques, poste régulier temps plein à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, et ce, à compter du 21 novembre 2003;
- François Thiffault, enseignant en mathématiques, poste régulier temps plein à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Gilles Renaud, enseignant, dans la sous-spécialité conduite de machinerie lourde en voirie forestière, poste régulier temps plein à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Lyne Ricard, préposée aux élèves handicapés, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Jean Dupont, surveillant d'élèves, poste à 35 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Caroline Provencher, technicienne en éducation spécialisée, poste à 20 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- André Blanchette, technicien en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Masson à Sainte-Thècle, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Karine Bastien, technicienne en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;

---

Président

- Christine Tousignant, technicienne en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Marielle Ducharme, technicienne en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Centrale à La Tuque, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Véronique Jourdain, technicienne en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Antoine-Hallé à Grand-Mère, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003;
- Ingrid Caisse, technicienne en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Sainte-Élisabeth à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, vers le 1<sup>er</sup> décembre 2003.

Adopté unanimement

Retraites  
progressives

**RÉSOLUTION 178 1103 :**      CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie demandent de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à ces personnes de réduire leur temps travaillé, pour une période d'une (1) année, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accepter les demandes de retraite progressive pour les personnes suivantes :

- Robert Beaudoin, enseignant à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue, dans un plan d'un (1) an, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Robert Jacques, animateur d'activité étudiante, au Carrefour Formation Mauricie/Centre éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Adopté unanimement

Fin de retraite  
progressive

**RÉSOLUTION 179 1103 :**      CONSIDÉRANT en référence à la résolution 192 1101, qu'une retraite progressive a été autorisée à madame Diane St-Jean-Kimpton, enseignante au Carrefour Formation Mauricie, à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que madame Diane St-Jean-Kimpton désire mettre fin à cette retraite progressive;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Huot PROPOSE que la retraite progressive autorisée à madame Diane St-Jean-Kimpton prenne fin à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Adopté unanimement

---

Président

Démissions pour  
fins de retraite

**RÉSOLUTION 180 1103 :**

démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit acceptée la démission de membres du personnel suivants :

- Pierre Arvisais, enseignant à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Jean-Guy Ayotte, enseignant à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Richard Francoeur, enseignant au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Ginette Laforest-Dubé, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Jeanne Lemay-Pelletier, enseignante à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- Huguette Lessard-Plante, enseignante à l'école Sainte-Élisabeth à Saint-Alexis-des-Monts, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2003;

Adopté unanimement

Congé sabbatique  
à traitement différé

**RÉSOLUTION 181 1103 :**

demande un congé sabbatique à traitement différé;

CONSIDÉRANT que madame Chantal Lebrun, enseignante à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud,

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE d'accorder à madame Chantal Lebrun un congé d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2003-2004, dans un plan de 2 ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Adopté unanimement

Congé sans  
traitement

**RÉSOLUTION 182 1103 :**

sans traitement;

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a demandé un congé

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à madame Diane Quessy, technicienne en documentation à l'école secondaire du Rocher à Grand-Mère, du 5 janvier 2004 au 3 janvier 2005 conformément à la convention collective la concernant.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue, consulte après cela les membres du conseil des commissaires pour la tenue d'une commission de négociation du personnel de soutien. Il est alors convenu que madame la vice-présidente Danielle Bolduc et monsieur le commissaire Réal Julien participeront à cette commission prévue pour le 2 décembre prochain.

Monsieur Rodrigue complète l'article 11 de l'ordre du jour en informant le conseil des commissaires du désistement du syndicat du personnel enseignant concernant des griefs relatifs au processus d'embauche.

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Projet de directive concernant la peinture murale sur les murs extérieurs des écoles et des centres

**RÉSOLUTION 183 1103 :** Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déposé le projet de directive concernant la peinture murale sur les murs extérieurs des écoles et des centres, décrit au document 1103-11.

Adopté unanimement

Achat de 3 bancs d'analyse de vibrations par le Carrefour Formation Mauricie

**RÉSOLUTION 184 1103 :** CONSIDÉRANT que le Carrefour Formation Mauricie désire faire l'achat de 3 bancs d'analyse de vibrations pour répondre au programme « mécanique industrielle, volet analyse de la vibration »;

CONSIDÉRANT qu'un devis, pour du matériel spécifique à ce programme, a été élaboré par un enseignant du Carrefour Formation Mauricie en conformité avec les exigences du MEQ;

CONSIDÉRANT que cette acquisition est nécessaire afin de répondre aux besoins des élèves;

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été faite auprès de 3 fournisseurs (voir tableau comparatif et description des articles au document 1103-12);

CONSIDÉRANT que le règlement de « *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* » stipule que les achats de plus de 50 000 \$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire offrait un escompte de 1 360 \$ taxes incluses, si l'achat était fait avant le 10 novembre 2003;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le conseil des commissaires entérine l'achat de trois (3) bancs d'analyse de vibrations auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Pneutech Inc. au coût total de 50 608,70 \$, taxes incluses;

---

Président

---

Secrétaire

QUE cet achat soit payé à même le budget MAO 2003-2004 du Carrefour Formation Mauricie.

Adopté unanimement

Achat de deux  
pelles  
hydrauliques par le  
Carrefour  
Formation  
Mauricie

**RÉSOLUTION 185 1103 :**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du programme d'études « Mécanique d'engins de chantier » le Carrefour Formation Mauricie (C.F.M.) désire acquérir 2 pelles hydrauliques;

CONSIDÉRANT que l'évolution de la technologie de ces équipements oblige le C.F.M. à renouveler son parc afin d'assurer un enseignement de qualité et adapté à la réalité du marché;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été fait auprès de 4 fournisseurs pour l'acquisition d'une excavatrice datant de 1998 à 2000 et d'une mini excavatrice datant de 2000-2001 (voir description des équipements et tableau comparatif au document 1103-13);

CONSIDÉRANT que le règlement de « *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* » stipule que les achats de plus de 50 000\$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que le conseil des commissaires autorise l'achat de deux (2) pelles hydrauliques Caterpillar auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Hewitt au coût de 111 295,19\$, taxes incluses;

QUE cet achat soit payé à même le budget MAO 2003-2004 du C.F.M.

Adopté unanimement

Dans un autres ordre d'idées, le directeur des Services de l'informatique et responsable du transport scolaire, monsieur Denis Émond, présente un rapport d'étape concernant le dossier d'implantation d'un réseau de fibres optiques. Un dépôt de ce document est effectué.

Rapport d'étape  
concernant le  
réseau de fibres  
optiques

**RÉSOLUTION 186 1103 :**

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le rapport d'étape concernant le réseau de fibres optiques décrit au document 1103-14.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue. Après avoir eu des explications concernant certaines lettres, il est procédé au dépôt de ce document.

---

Président

Dépôt d'un résumé  
de la  
correspondance  
reçue

**RÉSOLUTION 187 1103** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE  
que soit déposé un résumé de la correspondance reçue  
en date des 20 et 25 novembre 2003, décrit au document 1103-15.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 22 h 10, la séance est suspendue.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 188 1103** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE  
que la présente séance du conseil des commissaires soit  
suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 30, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis  
clos.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 189 1103** : Madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE  
que soit rouverte au public la présente séance du conseil  
des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

**RÉSOLUTION 190 1103** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE  
que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente  
séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 00 h 00, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après  
décrites sont adoptées.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 191 1103** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que  
soit rouverte au public la présente séance du conseil des  
commissaires.

Adopté unanimement

Entente concernant  
des griefs de  
madame Joane  
Doucet

**RÉSOLUTION 192 1103** : CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les parties  
concernant les griefs de madame Joane Doucet portant  
les numéros suivants : 98-02205-5310, 98-02377-5310, 02-00034-5310, 02-00047-5310,  
02-00094-5310, 02-00095-5310, 02-00096-5310, 02-00851-5310 et C.S.É. D03-2002-01;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'entente négociée par monsieur Bertrand Rodrigue, directeur des Services des ressources humaines, soit acceptée par le conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Résolution  
29 0702 abrogée –  
Démission de  
madame Joane  
Doucet à compter  
du 14 octobre  
2003

**RÉSOLUTION 193 1103** :      CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 29 0702 adoptée le 2 juillet 2002, que le conseil des commissaires a procédé à la fin d'emploi de madame Joane Doucet;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que la résolution 29 0702 soit abrogée;

QUE soit acceptée la démission de madame Joane Doucet à compter du 14 octobre 2003.

Adopté unanimement

Entente de statut  
régulier à la  
conseillère en  
gestion de  
personnel

**RÉSOLUTION 194 1103** :      CONSIDÉRANT que la titulaire du poste de conseillère en gestion de personnel à statut régulier est en période de probation conformément à la politique de gestion applicable aux administrateurs;

CONSIDÉRANT que les parties en cause reconnaissent qu'il y a lieu de conclure une entente quant à cette période de probation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit conclue une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie et l'administratrice concernée, concernant la période de probation au poste de conseillère en gestion de personnel à statut régulier;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À 00 h 05, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 195 1103** :      Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

---

Président

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire